



# SOMME-LEUZE EN DIRECT

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2021

Mai

C'est une pure  
merveille de voir  
la nature qui  
s'éveille.



Source : Marcelle Modave.

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi de 8h00 à 12h00, ainsi que le jeudi de 15h30 à 19h00 hors congés scolaires.

Les après-midi sur rendez-vous.

Tél. : 086 32 21 22 – Fax : 086 32 33 38

Adresse mail : [administration@sommeleuze.be](mailto:administration@sommeleuze.be) – Site : [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be)

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

**ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE**





# ACTUALITES COMMUNALES



Pour rappel, les services de l'Administration  
Communale sont uniquement accessibles sur  
rendez-vous.

Numéro général : 086/32.02.50 ou 086/32.21.22.

## / ETAT CIVIL



### MARIAGES

17-04-21 : **Leboutte Loïc** et **Galloy Julie**.  
24/04/2021 : **Loveerde Anthony** et **Fagnant Lola**.

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).



### DECES

15-04-21 : **Daxhelet Charles** de Baillonville, âgé de 72 ans  
18-04-21 : **Alkemade Johannes** de Hogne, âgé de 84 ans  
23-04-21 : **Van Belle Jean-Pierre** de Noiseux, âgé de 67 ans  
28-04-21 : **Devigne Roger** de Heure, âgé de 80 ans.

## / CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 21 juin à 20h00

Connectez-vous le jour-même via le site Internet de la Commune :  
[www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be)



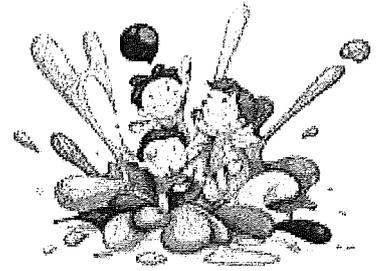
Tous les événements/réunions repris dans ce « Direct » sont susceptibles d'être supprimés ou adaptés suite aux mesures qui seraient prises à l'avenir dans le cadre de la gestion du coronavirus.

## Voici enfin l'édition 2021 !

L'Administration communale de Somme-Leuze vous confirme l'organisation des « Stages d'été 2021 »\*.

Dates : du lundi 12/07/21 au vendredi 13/08/21

La brochure des stages d'été 2021 sera distribuée la semaine du mercredi 19 mai prochain et sera disponible également sur le site internet communal [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be) et sur demande auprès du coordinateur extrascolaire.



### Modalités pratiques pour les inscriptions des « Stages été 2021 » :

- 1) Prise de rendez-vous **obligatoire** à partir du jeudi 20 mai dès 20h00 via le lien (actif à cette date) :  
« [Prise rendez-vous inscription stages été 2021](http://www.sommeleuze.be) » sur le site [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be).

Sans un rendez-vous fixé au préalable, l'inscription de votre (vos) enfant(s) ne pourra se faire.

- ✓ Rendez-vous fixés de 5 minutes en 5 minutes ;
  - ✓ 3 lignes d'inscription seront ouvertes ;
  - ✓ Respect des mesures de distanciation sociale et d'hygiène ;
  - ✓ Attendez dans votre véhicule si vous constatez plus de 3 personnes devant les portes de la salle.
- 2) Inscription le dimanche 30 mai à l'heure réservée. Veuillez-vous présenter maximum 5 minutes AVANT votre rendez-vous. Inutile donc de venir faire la file devant les portes de la salle.

### INSCRIPTIONS :



**DIMANCHE 30/05/2021 à la salle du Conseil communal,  
rue du Centre, 1 – 5377 BAILLONVILLE de 08h00 à 12h00  
sur rendez-vous exclusivement**



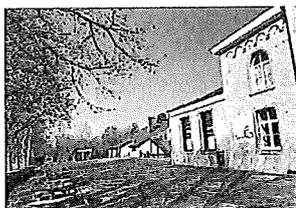
Si vous n'avez pas la capacité de vous inscrire afin d'obtenir un rendez-vous, nous vous remercions de bien vouloir contacter dans les plus brefs délais M. Nicolas CHISOGNE, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.06 ([nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be)), Mme Jessica CARPENTIER, Echevine de la jeunesse au 0474/ 20.25.18

(\*Sous réserve, naturellement des conditions et mesures sanitaires qui seront en vigueur à l'été 2021)

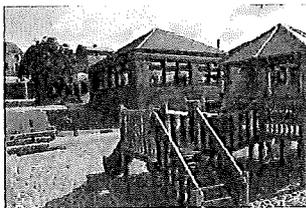
**Vous êtes à la recherche d'une école pour votre enfant ?  
Vous ne connaissez pas les écoles de la Commune mais vous souhaitez en savoir plus ? Alors voici ce qu'elles vous proposent pour l'épanouissement & l'apprentissage de votre enfant :**



## Quatre implantations



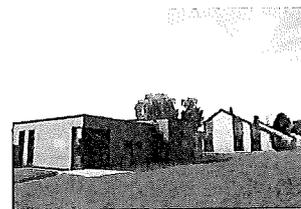
Rue de l'Eglise 13  
Heure  
086/32 25 35



Rue du Tilleul 1  
Somme-Leuze  
086/32 27 22



Rue des Chasseurs Ardennais 16  
Noiseux  
086/32 27 21



Rue de Borlon 1a  
Bonsin  
086/34 45 46

- Un **suivi personnalisé** et concerté en cycle et entre cycles
- Des projets qui donnent **l'envie d'apprendre** : séjours et sorties pédagogiques
- Une **communication** régulière avec les parents
- Un apprentissage au **vivre ensemble**, au **respect de soi** et de **l'environnement**

## L'école, cœur battant du village...

L'école rurale n'est pas qu'un lieu de travail. Enfants, anciens élèves, parents, amis... y tissent un réseau de convivialité et d'amitié. Une solide colonne vertébrale pour l'avenir !

## De l'air, de l'espace...

Nos quatre implantations jouissent d'un environnement de grande qualité : locaux spacieux, matériel de pointe, vastes espaces extérieurs... Nombreux sont les intervenants extérieurs à le souligner. Les équipes communales contribuent, avec efficacité et dévouement, à leur parfait entretien.

## We are the champions !

Innovation pédagogique ou tradition ? Peu importe l'étiquette. Nos équipes d'enseignants sont ouvertes à toutes les tendances pour autant qu'elles contribuent aux performances scolaires et à l'épanouissement personnel des enfants.

## Tous ensemble, tous ensemble...

Tout est mis en œuvre pour susciter l'envie d'apprendre, la communication avec les parents, le vivre ensemble, le respect de soi, des autres, de l'environnement. A cet effet, une collaboration est mise en place avec différents partenaires : logopèdes, CPMS, Equipes mobiles de la FWB, Echevinat et Maison de la Culture, ADEPS, artisans indépendants, écrivains, associations de parents etc.

## Du rêve et des souvenirs...

Quelques séjours pédagogiques extérieurs seront proposés, au prix minimal (classes vertes, médiévales, de ferme, de neige...). De quoi engranger de lumineux souvenirs dont nos anciens nous reparlent souvent !

## L'addition, s'il vous plaît...

En Belgique, l'instruction est obligatoire et gratuite, dit-on... C'est peut-être un vœu pieux mais, dans les écoles de Somme-Leuze, nous mettons un point d'honneur à nous rapprocher autant que possible de cet objectif. Tour d'horizon en quelques chiffres...

Gratuités :

- Distribution hebdomadaire de fruits
- Potage pour tous à midi
- Natation chaque semaine dès la 3<sup>e</sup> maternelle (transport et entrée à la piscine)
- Accueil extrascolaire matin et soir (de 07h00 et jusqu'à 18h00)

Petits prix :

- Repas chauds et équilibrés (potage, plat, dessert) pour 1,50 € en maternel et 1,75 € en primaire
- Accueil extrascolaire « Les P'tites Canailles » chaque mercredi après-midi de 13h00 à 18h00 : au-delà de 3 heures d'accueil : 5,00 € pour le 1<sup>er</sup> enfant, 3,00 € pour les suivants.
- Activités organisées lors des journées pédagogiques (bricolages, ateliers culinaires, excursions...)
- Participation financière de l'Administration communale et des associations de parents pour les activités culturelles ou récréatives.

N'hésitez pas à visiter notre site ainsi que les visites virtuelles de nos 4 implantations : [www.sommeleuze-ecole.be](http://www.sommeleuze-ecole.be)



Pour plus d'informations et visites des établissements :

### Direction et secrétariat

Rue de l'Eglise, 13, 5377 Heure  
086/ 32 25 35  
[sommeleuze@ecoles.cfwb.be](mailto:sommeleuze@ecoles.cfwb.be)

Direction : Fabienne DOSSOGNE 0478/58 93 36

Echevinat : Sabine BLERET – DE CLEERMAECKER, [sabine.bleret@sommeleuze.be](mailto:sabine.bleret@sommeleuze.be) – 0470 /24 71 60

# /Eté solidaire – je suis partenaire 2021 :

## « Embellissons notre Commune »

**ÉTÉ SOLIDAIRE 2021**

Tu as 15 ans ou 16 ans ?

Un job de vacances motivant t'intéresse ?

Alors ce qui suit te concerne !

L'Administration communale et le CPAS de SOMME-LEUZE, avec le soutien de la Région wallonne, te proposent de participer au projet « Eté solidaire – je suis partenaire ».

Cette année, ce projet a pour objectif principal :

- L'entretien et le nettoyage des espaces publics (voiries, aires de jeux, petit patrimoine ...)

Aucune compétence particulière n'est exigée mais une **motivation réelle** de s'impliquer dans ce projet est demandée.

Nous avons besoin de **8 jeunes**, filles ou garçons âgés de 15 ans (accomplis au 12/07/2021) et 16 ans, **issus de l'ensemble de la Commune** et n'ayant jamais participé au projet « Eté solidaire ».

Pour faire partie de ceux-ci, tu dois être prêt(e) à t'investir durant **10 jours**, à respecter le travail demandé par les responsables d'équipe et être motivé(e) par ce projet. Un règlement de travail propre à l'opération « Eté solidaire – je suis partenaire » sera applicable aux jeunes. Tu dois être aussi en ordre de vaccin contre le tétanos, une preuve de ta vaccination te sera demandée lors de la visite médicale au S.P.M.T.

Ce job se déroule du **lundi 12 juillet au lundi 26 juillet 2021** à raison de 7 heures par jour. Tu seras engagé(e) sous contrat « étudiant(e) » et tu seras rémunéré(e) 7 € nets de l'heure.

Si l'idée te séduit, envoie-nous ton *curriculum vitae* avec tes coordonnées complètes ainsi qu'une lettre de motivation pour le **mardi 08 juin 2021** au plus tard à l'adresse suivante :

**Administration communale de SOMME-LEUZE – Opération « ETE SOLIDAIRE 2021 » –  
Rue du Centre 1 - 5377 SOMME-LEUZE,  
à l'attention de Mme Valérie LECOMTE, Bourgmestre.**

Sous réserve de l'acceptation du projet par la Région wallonne, les candidatures acceptées seront présentées lors du Collège communal prévu le jeudi 10 juin 2021. Tu peux, si tu le souhaites, assister au tirage au sort (si nous recevons trop de candidatures) qui aura lieu à 15h00 à la salle du Conseil communal. Ce tirage au sort s'effectuera selon les critères suivants : parité filles/garçons. Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront prévenu(e)s **par téléphone** au plus tard le vendredi 11 juin 2021.

Pour tout renseignement complémentaire, tu peux contacter :

Nicolas CHISOGNE, Coordinateur du projet, [nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be) (086/32.09.06),

Laetitia ANCION, Assistante Sociale au C.P.A.S, [laetitia.ancion@cpas-sommeleuze.be](mailto:laetitia.ancion@cpas-sommeleuze.be) (086/34.94.71),

Jessica CARPENTIER, Echevine en charge de la jeunesse (0474/20.25.18),

[carpentier.jessica@hotmail.be](mailto:carpentier.jessica@hotmail.be)

**Vous voulez développer la course, le trail, le jogging, ou simplement prendre l'air...**

**La Commune de SOMME-LEUZE sollicite votre avis !**

Depuis quelques temps, nous avons constaté que bon nombre de citoyens et citoyennes pratiquent une activité sportive en extérieur et nous les félicitons ! Divers groupes privés se sont constitués spontanément sous différentes formes. Peut-être que certain-e-s désireraient rejoindre une structure sportive qui vous rassemblerait toutes et tous dans une même passion ? Nous vous proposons de recueillir vos avis à l'aide d'un formulaire électronique via le lien suivant... Nous avons donc besoin de vous !

Pour vous exprimer : <https://forms.gle/unCVBk4W88RacGpu7> (le lien est accessible via [www.sommeleuze.be](http://www.sommeleuze.be))

Pour d'éventuelles propositions ou suggestions, n'hésitez pas à contacter soit M. Nicolas Chisogne, Service des sports, au 086/320.906 ([nicolas.chisogne@sommeleuze.be](mailto:nicolas.chisogne@sommeleuze.be)) ou Mme Jessica CARPENTIER, Echevine des sports au 0474/20.25.18.



## INFORMATIONS GENERALES

### / EXERCICES MILITAIRES

Des exercices militaires seront organisés en dehors des domaines militaires et notamment dans la Commune de Somme-Leuze par :

- Le Centre de Compétence du Génie de la Composante Terre (CC Land Dept Génie) du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021**.

\* Exercice d'écolage véhicules, 6 personnes, 2 véhicules à roues.

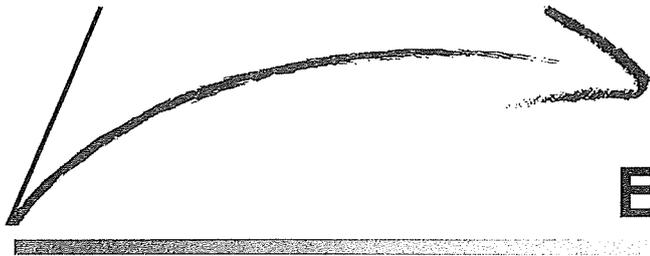
\* Exercice de reconnaissance et de simulation de destruction de ponts, 25 personnes, 5 véhicules à roues.

- Le CI-MEG **du 18 au 19 mai 2021**.

\* Exercice de lecture de carte à pied, 25 personnes, 4 véhicules à roues.

- Bn Istar du **28 juin au 02 juillet 2021**.

\*exercice tactique à pied, 70 personnes, 08 véhicules à roues, emploi de munitions d'exercice : Oui



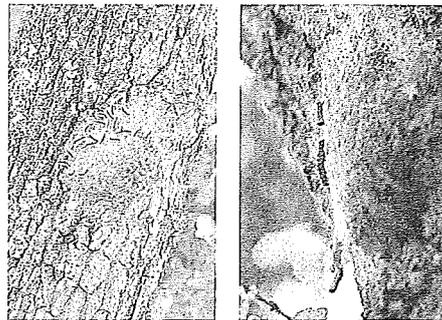
# ENVIRONNEMENT

## /LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHENE

La chenille est largement répandue en Europe. La Wallonie était, jusqu'à 2018, relativement épargnée. Malheureusement, des nids ont été observés sur plusieurs zones en Wallonie (Rochefort, Resteigne, Arlon, Virton, Dalhem et Plombières).



Chenille processionnaire (© Louis-Michel Nageleisen, DSF)



Nids (Quentin Leroy : Observatoire wallon de la santé des Forêts)

### Identification

- Tête brune ou noire
- Flancs blancs avec de longs poils argentés, plaques brunâtres sur sa face dorsale
- Uniquement sur les **CHÊNES** en colonie d'au moins 100 individus
- Se déplace en procession via un fil de soie entre les nids et les branches où elles se nourrissent.
- Libère des poils très **urticants** (0,2-0,3 mm) contenus dans de petites poches dorsales sur l'abdomen
- Nids de soie localisés sur le **TRONC** ou sous les **BRANCHES** charpentières.

**ATTENTION** de ne pas les confondre avec d'autres chenilles d'insectes comme l'hyponomeute ou le bombyx disparate par exemple.

### Les moyens de lutte :

Ces différentes actions doivent être réalisées par des professionnels (pompiers, protection civile ou prestataires spécialisés). L'utilisation des insecticides ou des nettoyeurs haute pression **peuvent éparpiller ces poils urticants et poser des problèmes pendant plusieurs années.**

- Chalumeau
  - o Dangereux en forêt ou par temps sec
  - o Nécessité d'être équipé valablement
- Enlèvement mécanique
  - o Besoin de combinaison complète de protection
- Traitement chimique
  - o Application dans les premiers stades
  - o Risque élevé d'échec
  - o Difficulté de trouver des produits homologués
  - o N'enlève pas le caractère urticant des poils présents dans les nids

## Qui doit intervenir ?

### - En forêt :

- o Forêts communales et domaniales = Département de la Nature et des Forêts (DNF)
- o Forêts privées = Propriétaire privé

### - En dehors de la forêt :

- o En domaine privé = Propriétaire privé
- o En domaine public = Gestion par la commune

## Les risques pour la santé animale et humaine

Les poils urticants se terminent par de petits crochets qui se détachent facilement de la chenille lors d'un contact ou sous l'effet du vent, les promeneurs et les cyclistes peuvent également être affectés lors d'un passage à proximité d'un lieu où la chenille est présente. Les poils restent présents, même après le départ des chenilles, parfois pendant plusieurs années. Des problèmes de santé comme des éruptions cutanées sévères, des réactions inflammatoires sévères des yeux, des irritations des voies respiratoires ou des inflammations des muqueuses de la bouche et des intestins peuvent apparaître. **En cas de problème grave, il faut faire appel aux services d'urgences (112) ou au centre antipoison (070/245.245).**

Les **animaux de compagnie** et le **bétail** sont également vulnérables par contact, voire ingestion.

## Que faire en cas de suspicion de chenilles processionnaires ?

- Si chêne + nid soyeux + nombreuses chenilles en procession = probabilité d'avoir des chenilles processionnaires → **contacter l'Administration communale auprès de Julie Hautenaue au 086/32.02.55 ou via [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be)**

Vous pouvez également contacter :

- En forêt, contacter l'Observatoire wallon de la santé des forêts pour avoir une confirmation **[quentin.leroy@spw.wallonie.be](mailto:quentin.leroy@spw.wallonie.be)**
- Hors forêt, contacter la Région via l'adresse **[chenilleprocessionnaire@spw.wallonie.be](mailto:chenilleprocessionnaire@spw.wallonie.be)**

Sources : Observatoire wallon de la santé des forêts

# / LE TRI COMMENT ÇA MARCHE !

## Papiers et cartons

### Que peut-on mettre dans le ramassage des papiers et des cartons ?

• Journaux, revues, magazines, enveloppes, emballages de yaourts (pas le pot en plastique), céréales, poudre à lessiver ...

**ATTENTION : Enlever le film plastique des journaux, revues et dépliants.**

Les cartons et papiers doivent être propres, secs et non gras, aplatis et rangés dans une caisse en carton ou ficelés, sans fil métallique ni papier collant.

**Sont refusés dans les cartons : LES EMBALLAGES EN CARTON SALES (CARTONS À PIZZA, À SURGELÉS...)**

A Somme-Leuze, vous avez la possibilité de commander un conteneur à papiers et cartons (jaune) → renseignement et inscriptions au Service Environnement de la Commune.

## Verres

Tout ce qui est en verre, incolore ou coloré, bien vidé et propre, sans bouchon ni couvercle, est accepté dans les bulles à verre.

**Sont refusés dans les bulles à verres le PYREX CRISTAL, LES AMPOULES, ... Ces déchets doivent être emballés avant d'être placés dans le sac des ordures ménagères afin d'éviter de blesser les agents.**

Vous trouverez des bulles dans chaque village. A Somme-Leuze, Bonsin et Heure, des bulles à verre enterrées ont été placées au cœur des villages. Prochainement, d'autres bulles enterrées seront placées également à Hogne, Waillet et Sinsin.



**Le saviez-vous ?** C'est le **BEP (Bureau Economique de la Province)** qui collecte vos déchets, vous pouvez les contacter ou consulter leur site : <https://www.bep-environnement.be> :

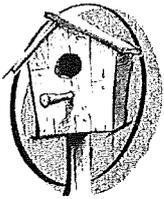
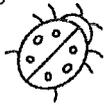
- Pour obtenir une information sur le tri, les ramassages, le parc à conteneur...
- Si vous désirez porter une réclamation sur le ramassage via leur formulaire en ligne.

Pour tout autre information, vous pouvez contacter le Service Environnement : Julie Hautenauve, 086/32.02.55 ou via [julie.hautenauve@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenauve@sommeleuze.be); Sabine Bleret, Echevine de L'Environnement au 0470/24 71 60.

# /Quelques conseils pour un jardin plus écologique



- Choisir des plantes adaptées à l'emplacement prévu ;
- Choisir des plantes indigènes ou peu sensibles au froid ;
- Nourrir le sol avec un amendement organique. Si vous désirez en apprendre plus sur le compost : [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be), [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be) ...
- Couvrir le sol au moyen d'un paillis (feuilles, broyat de branches etc...)
- Les mauvaises herbes : Pour lutter contre les mauvaises herbes, l'idéal est de recourir aux solutions mécaniques (le sarclage ou le désherbage thermique). On peut bloquer leur développement en installant un paillage ou en réalisant un faux-semis avant les cultures.
- Etudier la nécessité de lutte contre les nuisibles : Il est parfois préférable de tolérer la présence de quelques pucerons dans votre jardin afin d'attirer ses prédateurs naturels tels que les coccinelles. Mais si, malgré tout, vous désirez quand même les éloigner, il existe de nombreuses mesures de prévention (voir [www.adlia.be](http://www.adlia.be) ou [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)...)



- Créer un environnement favorable à la faune utile pour réguler les ravageurs (nichoirs, floraisons diversifiées, abris...).
- Respecter les rotations au potager : La succession de cultures est recommandée d'année en année. Cela évite au sol un déséquilibre, un épuisement du sol, la multiplication des parasites, des mauvaises herbes et des maladies propres à chaque plante.



- Enrichir le sol en pratiquant la technique dite de la lasagne : Une couche de branchages, une couche de végétaux bruns (feuilles mortes, paille...), une couche de végétaux verts (tonte, herbe, feuilles vertes), alterner jusqu'à environ 30 cm, terminez par de la terre et du compost.
- Utiliser l'eau avec parcimonie : Arroser plutôt le soir ou le matin afin d'éviter l'évaporation. L'arrosage lent à ras de terre est vivement conseillé. Utiliser l'eau de pluie (tonneaux récupérateurs prévus à cet effet). Pour réduire les besoins en eau d'une parcelle, il est conseillé de biner la terre une fois par semaine. Le paillage permet lui aussi d'économiser l'eau. Cette couche protectrice conserve l'humidité près des plantes.
- Utiliser des semences traditionnelles (sans pesticides) : elles sont plus adaptées à notre climat. En fin de saison, on peut récolter ses propres semences pour les années suivantes. Il faut semer et planter au bon moment. Trop tôt, les semis et les plants souffriront du gel. Trop tard, ils n'auront pas le temps de se développer.

## Le saviez-vous ?

Deux potagers participatifs ont vu le jour sur notre Commune tout dernièrement. Le premier, créé il y a deux ans, se situe à Bonsin, dans le pré derrière l'école. Le second, est en train de prendre place à l'arrière de la salle de Hogne. Vous désirez en savoir plus ? N'hésitez pas à nous contacter.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service de l'Environnement, Julie Hautenaue, au 086/32.09.03 ou via [julie.hautenaue@sommeleuze.be](mailto:julie.hautenaue@sommeleuze.be)

## / A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

**Cornélis Lerusse, Bourgmestre de Somme-Leuze, part au front russe au service de Napoléon en 1812.**

Alors que nos villages sont toujours sous le régime français à cette époque, **Cornélis Lerusse**, né à Atrin en 1790, s'engage dans les armées de l'Empereur **Napoléon 1<sup>er</sup>** à l'âge de 18 ans. En 1812, il est envoyé au front russe avec la Grande Armée composée de 450.000 soldats et participe à l'une des campagnes les plus exécrables que l'Empereur ait connu.

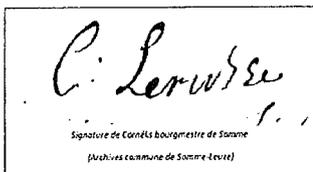


Lors de cette tragique **campagne**, qui débute le 24 juin 1812, **Napoléon** perd plus de 300.000 hommes. C'est le début de la fin pour l'Empire français. La retraite est marquée par de nombreuses scènes d'atrocités ajoutées aux conditions climatiques déplorables imposées par le « général Hiver », d'une rigueur exceptionnelle. La retraite se transforme en un véritable désastre. Au retour, **Cornélis est fait prisonnier en Pologne**, il y reste jusqu'en 1813.

Lorsque les prisonniers sont remis en liberté, **Cornélius Lerusse a les pieds gelés**. Il ne peut être rapatrié avec les autres prisonniers. Après sa guérison, il revient à pied par ses propres moyens chez ses parents qui ne le reconnaissent pas, tant il était méconnaissable à cause des privations et des souffrances qu'il avait endurées depuis son départ pour la Russie. Seul le chien

de la ferme l'identifie en lui manifestant quelques marques d'affection.

Pour se faire reconnaître, il est obligé de rappeler à ses parents certains détails de son enfance et de sa jeunesse. On le croyait mort parce qu'on n'avait jamais reçu de ses nouvelles depuis son enrôlement dans l'armée de Napoléon, près de 6 ans plus tôt.



Il est fermier à la **ferme de Leuze** de 1832 à 1839 et épouse Catherine Dubois. Il devient aussi le **2<sup>ème</sup> bourgmestre de Somme-Leuze** depuis l'indépendance de la Belgique de 1834 à 1836, avant de poursuivre en tant que conseiller communal. Lors du décès de sa femme, il déménage à Maffe et ensuite à Méan où il décède à l'âge de 88 ans.

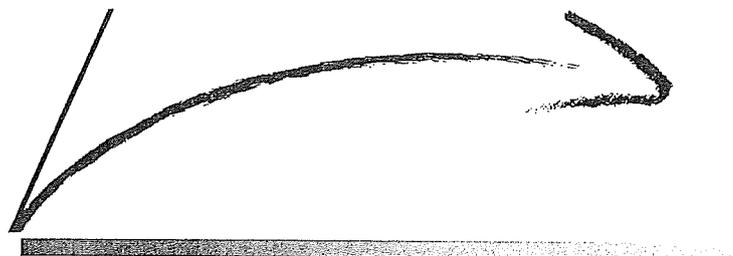
Par suite d'un **décret impérial en 1857**, Il reçoit la **médaille de Sainte-Hélène** créée par Napoléon III et qui récompense les 405.000 soldats encore vivants et qui ont combattu aux côtés de Napoléon 1<sup>er</sup> de 1792 à 1815. Elle est conservée avec son passeport dans sa famille.



Médaille de Sainte-Hélène reçue par Cornélis LERUSSE (Coll. Pierre François DOUCQUIER)

**André Van Overschelde, pour le Cercle Historique de Somme-Leuze**

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, et de vous adresser auprès de [carpentierjessica@hotmail.be](mailto:carpentierjessica@hotmail.be), Echevine de la Culture.



# LOISIRS

## / TENNIS CLUB SOMME-LEUZE : SAISON 2021

Envie de (re)découvrir le tennis ou de vous adonner à votre sport favori, au sein d'un club familial, dans un cadre magnifique et en toute convivialité ?

Envie de vous investir dans un club plein de nouveaux projets et tourné vers l'avenir ?

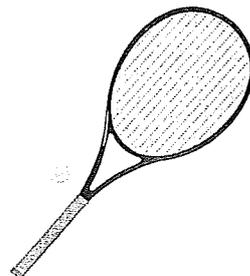
Le TC Somme-Leuze et son nouveau comité lancent la saison 2021 !

Au programme :

**Entre le 21 avril et le 26 juin :**

**Cours de printemps** (enfants/ados/adultes) : 10x1h (mercredi et/ou samedi, tarifs sur demande).

**Cardio-tennis (mix aérobic-tennis, en musique et en rythme ! 😊)**  
(carte de 10 séances : 100€, 1<sup>ère</sup> séance gratuite).



**Du lundi 05 au vendredi 09 juillet :** Stage « tennis-multi-activités » (enfants et ados : 95€).

**Toute l'année :** cours adultes à la carte, interclubs, tournois officiels (du 15/07 au 25/07 et du 23/07 au 01/08), mais aussi journée portes-ouvertes, souper du club, soirées du vendredi, tournois de pétanque, etc.

**Dimanche 27 juin :** Marche Adeps.

**ATTENTION**

Activités sous réserve de l'évolution des consignes de l'AFT concernant les normes sanitaires à respecter.

**Possibilité de réservation des terrains extérieurs** tout au long de l'année !

Visitez nos 2 pages FB ! 😊 « **T.C. Somme-Leuze #6054** » et « **Ecole de tennis TC Somme-Leuze** ».

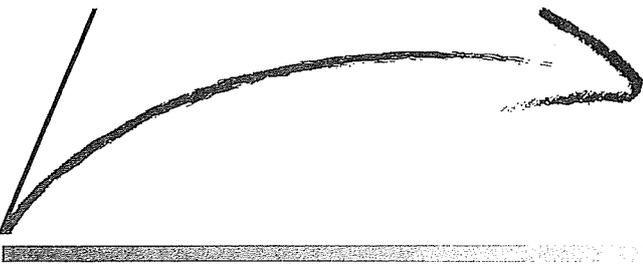
Pour toute demande d'information, d'affiliation, de réservation, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour toute info : Nicolas CHARPENTIER : 0474/53 22 16

Pour les stages et les cours : Maxime KINIF : 0472/51 59 42

Pour la réservation des terrains : Martine BURETTE : 0497/63 13 63

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer dès que possible, vous et/ou vos enfants sur ou au bord d'un terrain !



# AGENDA

## / PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

| DATE ULTIME POUR COMMUNIQUER LES INFOS<br><u>MARDI</u> | DATE DE PARUTION   |
|--|--------------------|
| 7 juin   | 23 ou 24 juin      |
| 12 juillet   | 28 ou 29 juillet   |
| 9 août   | 25 ou 26 août      |
| 6 septembre  | 22 ou 23 septembre |
| 11 octobre   | 27 ou 28 octobre   |
| 8 novembre   | 24 ou 25 novembre  |
| 6 décembre   | 22 ou 23 décembre  |

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

## / COLLECTES DE JUIN

- Papiers et cartons : 10
- Déchets ménagers : 7, 14, 21, 28
- Sacs bleus PMC : 1, 15, 29
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : [www.laressourcerie.be](http://www.laressourcerie.be) (BEP)

!!! Nous vous rappelons qu'en cas de réclamation relative à la collecte des déchets, le Bureau Economique de la Province a mis en place un système en ligne, sur le site [www.bep-environnement.be](http://www.bep-environnement.be) (onglet réclamation), qui vous permet d'introduire vous-même votre réclamation auprès des responsables du service collecte. Ceux-ci vous répondront rapidement, chercheront une explication et une solution à votre problème et vous feront également part du suivi qui sera apporté à votre plainte !!!